MICI & **SITUATIONS PARTICULIÈRES**

Parce que chaque mot compte

MICI : Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin.

janssen Immunology

PHARMACEUTICAL COMPANIES OF Johnson & Johnson

VOUS SOUHAITEZ **VOYAGER ...**[1,2]

Il est important de préparer votre voyage et de partir avec suffisamment de traitement pour la durée de votre voyage.

1 L'ordonnance

Elle doit être rédigée avec la Dénomination Commune Internationale (DCI) des traitements et en anglais, pour être comprise à l'étranger.

2 Le transport

Vous devez transporter vos traitements accompagnés de l'ordonnance et les déclarer aux points de contrôle de sécurité des aéroports.

Ne mettez pas vos traitements en soute.

- En cas de « perte » ou de retard du bagage, cela vous mettrait en difficulté lors du séjour.

VOUS DEVEZ **VOUS FAIRE VACCINER ...**[3]

Les vaccinations doivent être effectuées normalement, à l'exception des vaccins vivants atténués (exemple : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle ...), qui peuvent ne pas être recommandés avec votre traitement.

Parlez-en avec votre gastro-entérologue avant toute vaccination.

- En cas de voyage nécessitant des vaccins, parlez-en avec votre médecin pour adapter votre traitement.

GROSSESSE, SEXUALITÉ...[4,5]

- Dans l'idéal, débutez une grossesse lorsque votre maladie est inactive.
- Le traitement sera adapté à votre situation et modulé selon le déroulement de la grossesse.
- Parlez-en avec votre médecin.

Votre fertilité est normale. Cependant, en cas d'intervention chirurgicale du colon et du rectum, un risque d'infertilité est possible.

Certains traitements médicamenteux peuvent être responsables d'une baisse temporaire du nombre de spermatozoïdes.

Si vous souhaitez parler de votre sexualité n'hésitez pas à contacter votre gastro-entérologue, votre infirmière ou votre équipe d'ETP (Éducation Thérapeutique du Patient).

VOUS AVEZ BESOIN **D'UN PRÊT BANCAIRE ...**[6]

Lors de la souscription à l'assurance « emprunteur », vous devez déclarer votre MICI* et répondre avec exactitude aux questions.
Si besoin, votre gastro-entérologue pourra remplir un questionnaire spécifique pour compléter votre demande.
N'hésitez pas à faire jouer la concurrence et à contacter **l'association afa Crohn RCH France** qui pourra vous conseiller.

En cas de refus

Il existe la convention AERAS (Assurer Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé). Cette convention a pour objectif de faciliter les emprunts destinés à financer l'accession à la propriété, l'installation professionnelle et la consommation courante.

AERAS
s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé

VOUS SOUHAITEZ **VOYAGER ...**[1,2]

Il est important de préparer votre voyage et de partir avec suffisamment de traitement pour la durée de votre voyage.

1 L'ordonnance

Elle doit être rédigée avec la Dénomination Commune Internationale (DCI) des traitements et en anglais, pour être comprise à l'étranger.

2 Le transport

Vous devez transporter vos traitements accompagnés de l'ordonnance et les déclarer aux points de contrôle de sécurité des aéroports.

Ne mettez pas vos traitements en soute.

- **En cas de « perte » ou de retard du bagage, cela vous mettrait en difficulté lors du séjour.**

VOUS DEVEZ **VOUS FAIRE VACCINER ...**[3]

Les vaccinations doivent être effectuées normalement, à l'exception des vaccins vivants atténués (exemple : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle ...), qui peuvent ne pas être recommandés avec votre traitement.

Parlez-en avec votre gastro-entérologue avant toute vaccination.

- **En cas de voyage nécessitant des vaccins, parlez-en avec votre médecin pour adapter votre traitement.**

VOUS SOUHAITEZ **ÊTRE RECONNU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ...**[7]

Les MICI* donnent accès à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Elle permet de faciliter l'accès à l'emploi, de bénéficier d'adaptations du poste de travail ou de formations professionnelles.

La demande doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département.

N'hésitez pas à contacter **l'association afa Crohn RCH France** qui pourra vous aider dans vos démarches.

En cas de refus (non réponse dans un délai de plus de 4 mois)

- **Vous pouvez former un recours gracieux auprès de la MDPH ou du tribunal administratif.**
- **Pensez à demander le délai habituel de réponse lors du dépôt du dossier car il varie selon les départements.**

VOUS SOUHAITEZ **UN TIERS TEMPS POUR VOS ÉPREUVES SCOLAIRES...**[8]

Les MICI* donnent droit à un 1/3 de temps en plus aux examens et à la possibilité de sortir pendant les épreuves. Il est également possible d'être dispensé d'une activité sportive si cela peut être justifié par un certificat médical.

La demande doit être faite par courrier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), accompagnée d'un certificat médical de votre gastro-entérologue.

- **Il est préférable de faire la demande dès le début de l'année scolaire car les délais de réponse peuvent être longs.**
- **Un candidat atteint d'une MICI* mais qui n'est pas reconnu travailleur handicapé peut quand même effectuer une demande.**

* MICI : Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin.

VOUS SOUHAITEZ **UNE PRISE EN CHARGE À 100 %...**[9,10,11]

La maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique peuvent être reconnues au titre d'une **affection de longue durée (ALD 24)**. Les examens et les soins en rapport avec cette pathologie sont alors pris en charge à 100 % dans la limite des tarifs de l'Assurance Maladie.
Pour en savoir plus, parlez-en à votre médecin traitant.

- **Votre accord pour la prise en charge à 100 % peut être réexaminé à tout moment par l'Assurance Maladie en fonction de votre état de santé.**

VOUS SOUHAITEZ **UNE CARTE DE STATIONNEMENT...**[12]

La carte mobilité inclusion (CMI) mention stationnement permet d'utiliser les places réservées aux personnes en situation de handicap et de bénéficier de la gratuité de places de stationnement ouvertes au public.
La demande doit être faite sur le site internet de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), accompagnée d'un certificat médical, d'un justificatif de domicile et d'identité.

- **La carte mobilité inclusion (CMI) prend la forme d'un support sécurisé (format carte d'identité) et peut comporter les mentions d'invalidité, de priorité et de stationnement. Vous pouvez ainsi cumuler les mentions et obtenir sur cette même carte une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente, dans les établissements accueillant du public et dans les files d'attente.**

RÉFÉRENCES

1. AFA. Fiche 02. Vivre avec sa MICI, voyage en avion & traitements. Janvier 2016. https://www.afa.asso.fr/uploads/ media/default/0001/06/ e5a79c3d81f4edda9c22841fccf1bdd6d96797b6.pdf (consulté le 11/10/2019).

2. AFA. Fiche 04. Vivre avec sa MICI, MICI et voyages. Février 2016. https://www.afa.asso.fr/uploads/media/ default/0001/06/ e4fd8b5aba6ea22ca93f21fbf5e47966e6336500.pdf (consulté le 11/10/2019).

3. Reich J, *et al*. Vaccinating Patients With Inflammatory Bowel Disease. Gastroenterology & Hepatology 2016;12(9):540-6.

4. Ameli. Le suivi médical et la vie quotidienne en cas de la maladie de Crohn. 13 août 2019. https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/maladie-crohn/suivi-medical-vie-quotidienne (consulté le 11/10/2019).

5. Ameli. Suivi médical et vie quotidienne en cas de rectocolite hémorragique. 27 juillet 2018. https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/rectocolite-hemorragique/suivi-medical-vie-quotidienne (consulté le 11/10/2019).

6. CREGG. Apprendre à vivre avec une maladie inflammatoire chronique intestinale. Mis à jour le 26/03/2019. https://www.cregg.org/espace-patients/my-mici-book/apprendre-a-vivre-avec-une-maladie-inflammatoire-chronique-intestinale (consulté le 11/10/2019).

7. AFA. Droits et assurances. Fiche 01. Être reconnu «travailleur handicapé» ?. https://www.afa.asso.fr/uploads/media default/0001/08/4687c202603ec47f90371dda419dbb76da1b989c.pdf.

8. AFA. Droits et assurances. Fiche 03. Tiers temps et aménagement des examens. https://www.afa.asso.fr/uploads/media/default/0001/06/3f7597b6884f4422f3fa1b586db36db9e7b933c5.pdf.

9. Ameli.fr. Rectocolite hémorragique : symptômes, diagnostic et évolution. 14 novembre 2019. https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/rectocolite-hemorragique/symptomes-diagnostic-evolution (consulté le 11/10/2019).

10. Ameli.fr. Maladie de Crohn : symptômes, diagnostic et évolution. 14 novembre 2019. https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/maladie-crohn/symptomes-diagnostic-evolution (consulté le 11/10/2019).

11. Ameli.fr. Les affections de longue durée (ald). 13 novembre 2019. https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/maladie-accident-hospitalisation/affection-longue-duree-ald/affection-longue-duree-ald (consulté le 11/10/2019).

12. mdph47. La maison départementale des personnes handicapées. La carte mobilité inclusion (CMI)? https://www.mdph47.fr/index.php/les-prestations/les-cartes (consulté le 11/10/2019).

PEFC 10-31-1247 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

CP-128672-11/2019

JANSSEN-CILAG, Société par Actions Simplifiée au capital social de 2.956.660 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° B 562 033 068, dont le siège social est au 1, rue Camille Desmoulins, TSA 91003, 92787 Issy-les-Moulineaux.

janssen Immunology

PHARMACEUTICAL COMPANIES OF Johnson & Johnson